
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUBEDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réseau communautaire de transports en commun - Passation d'un avenant de
délégation de service public - Mise en place d'une commission ad hoc - Election**

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2000/1094 du Conseil de Communauté du 24 novembre 2000, Monsieur le Président a été autorisé à signer la convention de délégation de service public du réseau communautaire de transports en commun.

Par ailleurs, dans sa séance du 31 octobre dernier, le Conseil de Communauté a approuvé la restructuration du réseau de transports en commun aux différentes étapes de la mise en service de la 1^{ère} phase du tramway.

Afin de prendre en compte les adaptations nécessaires du contrat issues de cette application, il apparaît nécessaire de procéder à la passation d'un avenant n°6 au contrat.

Il apparaît que l'impact budgétaire de cet avenant entraîne un dépassement de plus de 5 % du montant initial au contrat. Ainsi il convient, en application de l'article L 1411-6 du Code Général des Collectivités Territoriales de soumettre le projet d'avenant à l'avis de la commission visée à l'article L 1411-5 dudit code, préalablement à sa présentation au Conseil de Communauté devant statuer.

Il est donc nécessaire de mettre en place cette commission qui est composée :

- du président de la Communauté urbaine ou son représentant,
- de cinq membres titulaires élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, de cinq membres suppléants élus dans les mêmes conditions,
- de membres de droit avec voix consultative : le comptable de la Communauté urbaine et un représentant de la Direction de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes du Ministère de l'Economie et des Finances.

.../...

Compte tenu des éléments précités, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- décider de la mise en place de la Commission dans les conditions ci-dessus précisées, en vue de permettre l'examen des projets d'avenants à venir du contrat de délégation de service public du réseau communautaire de transports en commun ;
- d'installer la Commission telle qu'elle découle du vote auquel vous avez procédé.

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
- Monsieur Pierre BRANA : Président - Monsieur Jacques MANGON - Monsieur Alain MANSENCAL - Monsieur Michel BROQUA - Monsieur Gérard CHAUSSET - Madame Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE	- Monsieur Serge JOUVE - Monsieur Claude BOCCHIO - Monsieur André REBIERE - Monsieur Patrick SIMON - Madame Laure CURVALE

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées désignation.

Votants : 100

Pour : 97

Contre : 2

Nul : 0

Blanc : 1

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. PIERRE BRANA

